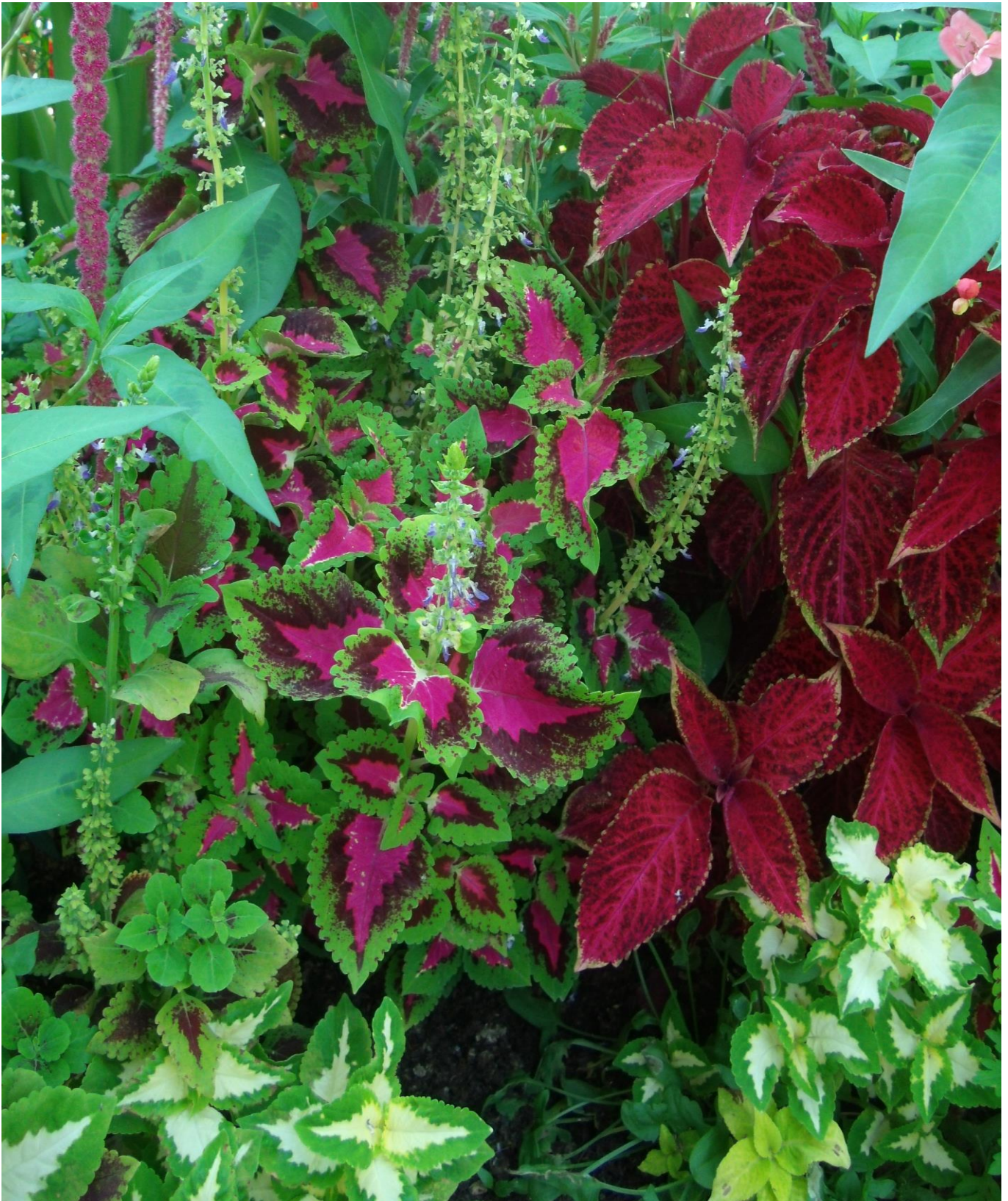


Echos de St Jean du Falga

Bulletin
d'informations
municipales

N°5



DICRIM

Chers administrés,

Vous trouverez, distribué avec ce bulletin un document : le « DICRIM ».

Conservez-le précieusement.

DICRIM : **D**ocument **I**nformation **C**ommunale sur les **R**isques **M**ajeurs.

Ce document vous informe sur les consignes à adopter pour faire face aux risques majeurs sur la commune : inondations, crues, rupture de barrages, séisme, glissement de terrain, risques industriels, tempête...

A ce titre la commune a élaboré un **Plan Communal de Sauvegarde** afin d'organiser les moyens et gérer les risques. Une réunion publique sur ces consignes sera programmée prochainement.

En espérant ne jamais avoir à appliquer ces consignes.

ELECTIONS REGIONALES

Elles auront lieu les 6 et 13 décembre 2015. Il s'agit d'élire pour une durée de 6 ans, les membres des conseils régionaux des 13 nouvelles régions. Ces conseillers seront chargés ensuite de désigner le président du Conseil Régional.

NOUVEAU SUR LA COMMUNE

PCAD09 : c'est une association d'aide et défense des consommateurs tous litiges (téléphonie, assurances, frais bancaires, malfaçons, locatif, droit du travail...) qui tient permanence le 2ième et 4ième jeudi de chaque mois salle Jean-Marie MASSAT. Pour les cas les plus litigieux, un des avocats de l'association conseillera les adhérents gratuitement.

Prix de l'adhésion pour 2015 : 30€

Vous devez prendre rendez-vous au 0603586114 ou 0688323647.

RENTREE DES CLASSES

Malgré la météo peu clémente la rentrée des élèves s'est effectuée dans de très bonnes conditions.

En raison d'une légère augmentation des effectifs dans le primaire, une classe supplémentaire a été créée, à titre provisoire. La décision définitive sera connue au mois de mars.

BONNE NOUVELLE

Le Conseil départemental a mis en place une ligne de transport entre **Tarascon et Pamiers** assurée par l'entreprise Kéolis au **prix unique de 1€**.

Vous trouverez en dernière page les horaires de passage ainsi que les différents points d'arrêt.

IMPORTANT Un arrêté du 26 août 2015 pris par monsieur le Maire précise :

- **Les jets et dépôts de nourriture destinés à nourrir les pigeons ou autres animaux, sont interdits sur tout le territoire communal tant sur le domaine privé que sur le domaine public : voies publiques, espaces verts, emplacements aménagés pour les enfants, parties privatives d'immeubles, etc...**
- **en cas de non-respect de cet article, les agents assermentés dresseront un procès-verbal aux contrevenants. La sanction peut être de 450€.**

Il faut préciser, que si les pigeons salissent les façades, ils sont aussi susceptibles de transmettre des maladies à l'homme. Il convient donc de freiner leur développement.

CIVISME ? VOUS AVEZ DIT CIVISME ?

BRUIT : Les bruits d'outils et d'appareils tels que bétonnière, tondeuse, perceuse... ou autre, ne doivent pas être une gêne pour les voisins.

Il est important de respecter les horaires suivants :

- **du lundi au vendredi de 8H30 à 19h30**
- **le samedi de 9H à 19H**
- **le dimanche et jours fériés de 10H à 12H**

Le non-respect de ces horaires est passible d'une amende.

ORDURES : **Merci de déposer les sacs jaunes au plus tôt la veille du ramassage : inutile d'encombrer les trottoirs ; c'est sale et peu esthétique.**

Pour le verre il est aussi facile de le mettre dans le récup verre que de l'entasser au pied de celui-ci.



Superbe vue sur la place !!!

Pour les encombrants, un simple appel au SPECTOM : **0561680202** et on vient l'enlever à votre domicile. C'est plus facile que d'aller le déposer n'importe où dans la commune.

Un petit effort de chacun : (exemple enlever les herbes le long de sa clôture, éviter que les branches des arbres débordent sur la rue...) permettrait de mettre en valeur les efforts faits pour l'embellissement de la commune.

UN PEU DE DOUCEUR ET DE POESIE : PORTES OUVERTES des serres municipales du samedi 2 mai 2015

Accueillis par un employé municipal, une cinquantaine de visiteurs a pu découvrir cet espace vert, pépinière du futur embellissement de la commune.

Un investissement financier à moindre cout, de plants de fleurs, de boutures en mottes pour une production de 6745 fleurs d'été et de 6200 fleurs d'hiver.

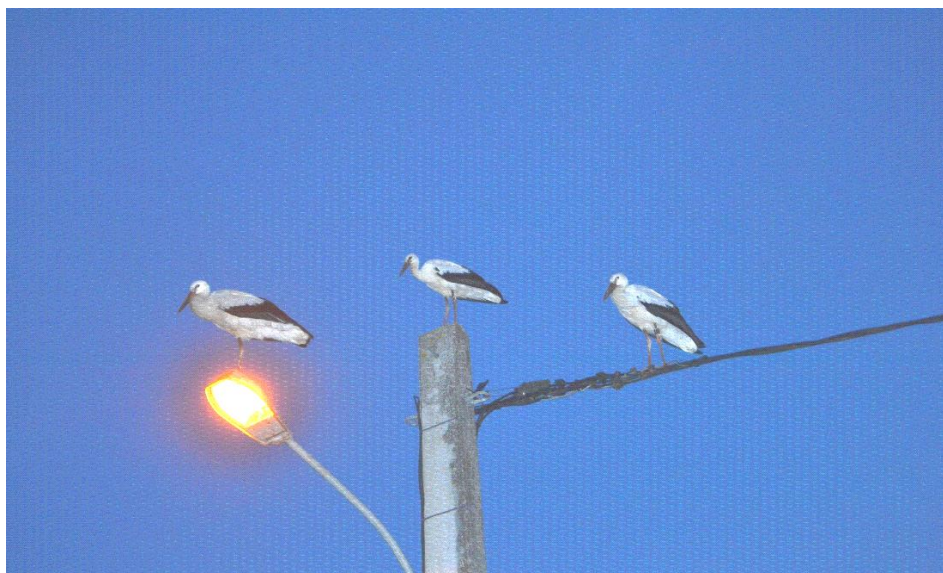
Les soins, l'attention, la surveillance de la température sous serre apportés par les responsables des espaces verts sont indispensables à l'épanouissement des plants.



Les couleurs et les volumes que les plantes vont prendre une fois mises en place, tout un savoir-faire au service des créations florales des parterres et des jardinières de la commune.

LES CIGOGNES

Les cigognes se sont invitées à passer la nuit du 05 Août à Saint Jean du Falga. Pilonnes électriques, toitures de maisons, cimes de sapins, « Formule groupée » en haut du château d'eau, chacune a trouvé sa place. Pendant qu'une représentante de leur groupe priaît Ste Cigogne perchée sur le haut du clocher, tout le monde c'est bien installé en équilibre sur une patte pour une nuit paisible après une très chaude journée. Peut-être une nouvelle association jumelage pour notre commune !où peut-être un signe d'un hiver rigoureux ?



COMITE DES FETES

FETES DE LA COMMUNE

Les festivités annuelles de la commune se sont déroulées les 19, 20 et 21 juin.

Beaucoup de monde et un temps superbe pour ces trois jours. La fête foraine a attiré beaucoup d'enfants. De son côté les orchestres différents chaque soir ont égayé les plus grands.

Un grand succès pour le cru 2015.



MARCHES GOURMANDS

Avec les beaux jours, le comité des fêtes a organisé les marchés gourmands les 17, 24, 31 juillet et les 07 et 14 août 2015 sur la place Jean Jaurès comme chaque année.

Chaque vendredi soir, une animation a été présentée aux Saint Jeantais qui se sont retrouvés tous pour déguster les différents mets proposés par les exposants.

Toutes ces soirées se sont déroulées dans une ambiance très conviviale, où joie, bonne humeur et partage ont été les maîtres mots de ces marchés gourmands que nous ne manquerons pas de renouveler l'année prochaine, car elles sont toujours très attendues par les habitants de Saint Jean du Falga.

VIDE GRENIER

Place de Rauly

Sous les ombrages des platanes de la place de Rauly, dimanche 26 Juillet le comité des fêtes a organisé un vide grenier qui a réuni riverains et visiteurs. Une journée très agréable où chacun allait de rencontres, commentaires, souvenirs, amitiés de voisinages.

Une occasion de faire de bonnes affaires et de découvrir un des cinq beaux quartiers de St Jean du Falga.



MANIFESTATIONS PROGRAMMEES AVANT LA FIN DE L'ANNEE

- **DIMANCHE 20 SEPTEMBRE : Journée du patrimoine**
Chapelle du cimetière ouverte de 9H à 12H et de 14H à 18H
Visite guidée à 10H et à 15 H
- **SAMEDI 10 OCTOBRE : CONCERT NADAU** salle Aragon (Comité des Fêtes) ; il reste quelques places
- **DIMANCHE 18 OCTOBRE** : vide grenier organisé par Cité d'Echange
- **SAMEDI 31 OCTOBRE de 20H à 22H30**: soirée Gospel, gratuite, salle Aragon
- **MARCHE DE NOËL** 16 décembre (Comité des Fêtes)

ANMATIONS BIBLIOTHEQUE

- **VENDREDI 18 SEPTEMBRE à 18 H** : conférence de Sylvie GOLD auteur du livre « Vous êtes venu me chercher »
- **VENDREDI 25 SEPTEMBRE à 18 H**: conférence de M..PRADILLE sur la période 39-45 et le Camp du Vernet.
- **Samedi 3 octobre à 16H** vernissage concours photo
- **Vendredi 9 octobre à 18H** vernissage expo aquarelles association Lez'arts
- **Vendredi 13 novembre à 18H** vernissage : peintre Averous, autour de la croix occitane
- **Samedi 21 novembre 16h** : tapis de lecture : enfants à partir de 3 ans.
- **Mercredi 25 novembre à 14h** : atelier création sur les couleurs, adultes et enfants sur inscription

Saint Jean du Falga bouge et dans le bon sens !

FETE DE QUARTIER à l'EHPAD

Font Rouge à une fête des voisins le 13 juin dernier. La plupart des riverains a répondu présent. C'est dans la convivialité que ce rassemblement s'est déroulé.



SPECTACLE DE L'ECOLE MATERNELLE

Lundi 22 juin, les parents sont venus en grand nombre, salle Aragon, pour applaudir leurs petites vedettes. Chaque classe avait préparé avec soin une danse très dynamique et colorée par des costumes charmants. Les enseignants et les ATSEM étaient de la partie, aidés par les animateurs et animatrices de l'ALAE. Un après-midi très festif qui a fait le bonheur des participants et des spectateurs. Un goûter a récompensé tout ce petit monde dans la cour de l'école maternelle.

FETE DES ASSOCIATIONS DU 27 JUIN 2015

DISCOURS DU MAIRE :

Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

C'est avec beaucoup de plaisir que la municipalité de Saint Jean du Falga vous reçoit dans la salle d'honneur de notre maison commune.

Nous connaissons tous ici votre implication dans vos disciplines respectives : les heures, la patience, la volonté, l'énergie et la foi qu'il faut, car il est de plus en plus difficile de gérer un club... De moins en moins de bénévoles et de plus en plus de consommateurs.

Vous tous, représentez les forces vives, le dynamisme et l'ambition permanente de notre cité.

Années après années, on a pu constater le travail et la progression de l'ensemble des associations. Je vous remercie. Sachez que nous serons et que je serai, toujours avec vous dans la mesure de nos possibilités par ces temps difficiles. Votre dynamisme vous soutient, nous motive et nous pousse à faire toujours mieux.

Merci à vous tous.

BENEVOLAT A L'HONNEUR : discours de Maryline AUGERY responsables de la commission

Monsieur le Maire et son conseil municipal étaient très heureux d'accueillir l'ensemble des responsables de la vie associative de Saint Jean du Falga, ce samedi 27 juin 2015.

Conscients du rôle des quatorze associations dans le dynamisme de la vie communale, cette soirée a permis de les remercier et leur témoigner la reconnaissance du travail accompli dans l'ombre.

Un diplôme d'honneur du bénévolat a été remis à chaque association.

Chacune d'elles aura eu l'occasion de mettre à l'honneur un de ses membres qui s'est vu remettre la médaille de la commune par un élu.

L'occasion également de favoriser les relations et les échanges inter-associations, car même si les passions qui les animent sont différentes, la générosité et le dévouement des bénévoles pour nos concitoyens sont des valeurs communes à tous.

Par les temps qui courent, où l'individualisme, l'égoïsme et le chacun pour soi, semblent représenter la pensée majoritaire, le rôle des bénévoles n'a jamais été aussi important.



REMISE DES RECOMPENSES :

Cité d'Echanges, (diplôme)

Comité des Fêtes (diplôme + médaille à François Salvador)

FNACA, (diplôme + médaille à Yves Cassagnol)

ESSJF Football de St Jean du Falga (diplôme + médaille à Phillippe Otta)

Foyer Rural (diplôme)

GRAP (diplôme + médaille à Jean Ferran)

Gym détente (diplôme + médaille à Madame Laporte)

Jitsu (diplôme + médaille à Jean Claude Rouch)

Pétanque (diplôme)

Rugby (diplôme + médaille à Côme Moly)

Soleils d'Automne (diplôme)

Tréboulines (diplôme + médaille à Madame Julie Pélicot)

Un repas convivial a clôturé cette agréable soirée.

ACTIVITES TAP



Dans le cadre de la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires, les temps d'activités périscolaires (TAP) ont été mise en place dans la commune et sont assurés par l'association L.E.C Grand Sud (Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud), en charge du périscolaire élémentaire et maternelle. Les TAP se déroulent en fin de journée de 16H15 à 17H. Les activités sont

variées et de qualité, elles sont proposées par les animateurs L.E.C et de la commune en partenariat avec les intervenants. Une intervenante extérieure anime les séances de zumba et un intervenant sportif la gym douce et la commune finance un professeur de musique. Les animateurs L.E.C proposent des ateliers scientifiques, théâtre, créatifs, couture, ateliers autour du livre en partenariat avec la bibliothèque de la commune, découverte de l'espagnol, jeux coopératifs, ateliers de bricolage et atelier journal. Les TAP regroupent 120 enfants élémentaires et 75 enfants de maternelle. Des chiffres qui demandent une organisation sans faille.



FOYER RURAL : Les activités du foyer se déroulent suivant le calendrier scolaire, de septembre à juin.

Prix des cotisations (la cotisation la plus élevée donne le droit de participer aux activités de cotisations inférieures):

YOGA adultes : mardi **OU** jeudi au choix : **88** euros

GYM adultes, **GYM** douce, **COUNTRY** adultes : **60** Euros

OCCITAN : **35** Euros

LOISIRS : **24** Euros

CARTE BIENFAITEUR : **15** Euros

La gym douce est réservée aux personnes ne pouvant pratiquer la gym normale

PROGRAMME

LUNDI

- 14H15-17H : **marche et jeux de société** au Mille Clubs
- 14H- 17H : **atelier création** salle du foyer rural
- 17H30-18H30 : **espagnol débutant** salle du foyer rural
- 18h30-20H : **espagnol confirmé** salle du foyer rural
- 20H30-22H : **Occitan** salle du foyer rural

MARDI

- 10H-11H : **gym adulte** mille clubs
- 15H-17H : **lecture pour tous** salle du foyer rural
- 18H15-19H30 : **yoga** mille clubs
- 20H-22h : **danses folkloriques** salle Aragon

MERCREDI

- 9H30-10h30 : **gym douce** mille clubs
- 14H-15H30 : **théâtre** salle du foyer rural
- 17H-18H : **allemand** salle du foyer rural
- 19H-20H : **country** mille clubs
- 20H15-22H : **atelier création** salle du foyer rural

JEUDI

- 14H15-17H : **marche et jeux de société** mille clubs
- 14H-17H : **atelier création** salle du foyer rural
- 18H15-19H30 : **yoga** mille clubs

VENDREDI

- 9H15-10H15 : **gym douce** mille clubs
- 10H20-11H20 : **gym adulte** mille clubs
- 14H- 17H : **atelier peinture** salle du foyer rural.

SAMEDI 14H-17H : **atelier création** salle du foyer rural

NOUVELLE ENSEIGNE SUR LA COMMUNE



Cave à vins, cave à bière, whiskies et spiritueux et bar

Face au magasin Chaussée, au rond-point de Leclerc

(Attention, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé)

DECES

BERNIE Annette

CARBO Joseph

CAZALBOU Noëlle

CROUZAT Marie-Thérèse

FERRAS Andrée

FLORENCE Roger

FREY Jean

GRANENA Amador

HAUMONT Albert

JOLIBERT Berthe

MARTEL Consuelo

MERINO Pilar

PORTET Marguerite

RIQUELME GARCIA Adélia

RODRIGUEZ Joséphine

RUIZ Manuel

SAULE Marie-Louise

SOUBRANE Jacqueline

ETAT CIVIL

NAISSANCES GRESLE Corentin

PETIT Emmy

PONS Milan

SARRIEU Corentin

SOLE Ludivine

TELLIEZ Léonora

MARIAGES GABRIEL Alain et BAYO Valérie

CORSINI Hervé et LOPEZ Marjorie

TEULIERE Nicolas et YBARZ Sophie

TOUYA Jérôme et DELAUNAY Laurence

VERMERSH Vincent et GIORGIUTTI Céline

RADIOAMATEUR : UNE PASSION

Le GRAP, Groupement Radio Ariège Pyrénées, est une association basée à Saint Jean du Falga depuis 1995, son effectif se compose d'une quinzaine de membres.

Au printemps, après s'être assuré que la pluie ne viendrait pas brouiller les ondes,

Ces passionnés se sont retrouvés au Pla de Pailhès. Situé à 470 mètres d'altitude, ce site a été choisi pour son accessibilité par temps sec et son horizon dégagé.

Michel Moreno explique la difficulté du montage de la "canne à pêche", due à l'encombrement de cette antenne de 10 m. Cet émetteur va permettre l'envoi d'ondes électromagnétiques et d'établir 102 liaisons en 144MHz, sur une distance de 600Km à vol d'oiseau environ sur tout le territoire.

Emission amateur

L'émission d'amateur est une activité scientifique qui permet, à ceux qui la pratiquent, d'établir des liaisons hertziennes (radio) avec les radioamateurs du monde entier. Elle permet d'acquérir des connaissances techniques dans les domaines de la radio et de l'électronique et de développer des liens d'amitié entre amateurs de différents pays.

Mais qui est le radioamateur ?

Le radioamateur est une personne qui a reçu l'autorisation officielle de communiquer, par radio, avec d'autres personnes, elles aussi légalement autorisées. Ces communications se font sur les bandes de fréquences allouées par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) au service radioamateur et au service radioamateur par satellite. Le radioamateur pratique une activité à caractère technique ; ses compétences sont contrôlées et accessibles à toutes et à tous. L'administration de tutelle des services amateurs et amateurs par satellite, l'Autorité de Régulation des Télécommunications (ART), lui délivre un certificat d'opérateur radioamateur et lui attribue un indicatif.

La disponibilité du radioamateur, son désir de servir, l'efficacité reconnue avec laquelle il utilise son matériel, son sens du devoir, fait de lui un auxiliaire précieux pour les autorités sollicitées en cas d'urgence.

Le radioamateur au service des autres

Le radioamateur a une occupation scientifique qui a, bien souvent, des répercussions altruistes. En cas d'urgence, ils alertent les équipes de sauvetage. Dans la quasi totalité des départements français, les radioamateurs se tiennent à la disposition des autorités pour assurer des missions de transmissions, quand le plan ORSEC ou tout autre plan de secours est déclenché. Par exemple, ils sont capables de localiser, rapidement, le point de chute d'un avion, grâce à des équipes spécialisées et entraînées sur le terrain. Les radioamateurs participent à de véritables chaînes de solidarité pour trouver et faire acheminer, dans le cadre de l'aide humanitaire, un médicament peu répandu par exemple. Ils se mettent à la disposition des autorités en cas de catastrophes naturelles, comme ils l'ont déjà fait lors de plusieurs tremblements de terre, lors de conflits.



Montage de l'antenne au Pla de Pailhès

Pour plus d'informations, <http://www.radionini.com/f5kcn.htm>

HORAIRES BUS TARSCON –PAMIERS aller-retour (à conserver)

LR 106

Sens Tarascon - Pamiers
En et Hors période scolaire

TARASCON-PAMIERS

Départ Tous les jours sauf Samedi/Dimanche et jours fériés

Tarascon	6h40		11h00	14h02	15h55
Bompas	6h46		11h06	14h08	16h00
Mercus Gare	6h49		11h09	14h11	16h03
Mercus Place	6h51		11h11	14h13	16h05
Mercus-Garrabet Entrée	6h53		11h13	14h15	16h07
Mercus-Garrabet Place	6h55		11h15	14h17	16h10
Saint-Paul La Charmille	6h58		11h18	14h20	16h13
Montgailhard Place du Scios	7h00		11h20	14h22	16h15
Montgailhard Accalmie	7h02		11h22	14h24	16h17
Montgailhard Les Grillons	7h04		11h24	14h26	16h19
Foix Parvis	7h10	9h05	11h30	14h32	16h25
Foix Gare SNCF	7h15	9h10	11h35		16h30
Foix Capitany	7h20	9h15	11h38	14h37	16h35
Foix Labarre	7h22	9h17	11h40	14h39	16h37
Saint Jean de Verges Centre	7h25	9h21	11h42	14h42	16h41
Saint Jean de Verges Terrassou	7h27	9h23	11h44	14h44	16h43
Saint Jean de Verges CHIVA	7h29	9h25	11h46	14h46	16h45
Varilhes Loubencat	7h31		11h48	14h48	16h47
Varilhes Gare SNCF			11h50	14h50	
Varilhes Centre	7h34		11h55	14h51	16h56
Saint-Jean du Falga Joucla	7h36		11h57	14h52	16h58
Saint-Jean du Falga Semalier Raully	7h38		11h59	14h53	17h00
Saint-Jean du Falga Leclerc	7h40		12h01	14h54	17h02
Pamiers Sainte Hélène	7h45		12h06	14h55	17h07

PAMIERS - TARASCON

Sens Tarascon - Pamiers
En et Hors période scolaire

Départ Tous les jours sauf Samedi/Dimanche et jours fériés

Pamiers Sainte Hélène	8h12		12h20	14h55	17h25
Saint-Jean du Falga Leclerc	8h22		12h25	14h58	17h29
Saint-Jean du Falga Semalier Raully	8h24		12h27	15h00	17h31
Saint-Jean du Falga Joucla	8h26		12h29	15h02	17h33
Varilhes Centre	8h28		12h31	15h04	17h35
Varilhes Gare SNCF	8h30		12h40		
Varilhes Loubencat	8h32		12h42	15h08	17h37
Saint Jean de Verges CHIVA	8h34	9h30	12h44	15h10	17h39
Saint Jean de Verges Terrassou	8h36		12h46	15h12	17h41
Saint Jean de Verges Centre	8h38		12h48	15h14	17h43
Foix Labarre	8h41		12h52	15h18	17h47
Foix Capitany	8h43		12h54	15h20	17h45
Foix Gare SNCF				15h25	17h50
Foix Parvis	8h48		13h03	15h30	17h55
Montgailhard Les Grillons		9h40	13h08	15h35	18h00
Montgailhard Accalmie		9h42	13h10	15h37	18h02
Montgailhard Place du Scios		9h44	13h12	15h39	18h04
Saint-Paul La Charmille		9h46	13h15	15h41	18h06
Mercus-Garrabet Place		9h49	13h17	15h43	18h08
Mercus-Garrabet Entrée		9h51	13h18	15h44	18h09
Mercus Place		9h53	13h20	15h46	18h11
Mercus Gare		9h55	13h22	15h48	18h13
Bompas		9h58	13h24	15h50	18h15
Tarascon		10h04	13h30	15h55	18h20